



M. Noël LE GRAËT
Président
Fédération Française de Football
Paris

Ajaccio, Troyes, Clermont-Ferrand, le 26 mai 2020,

Monsieur le Président,

Nous souhaitons, à la veille de la réunion sous votre présidence du Comité Exécutif de la FFF, vous solliciter solennellement de prendre la décision de soutenir la demande de nos clubs d'organiser les play-offs et barrages L1-L2. Ce courrier s'inscrit en complément de la lettre (en pièce jointe) en date du 29 avril sur le même sujet qui avait été adressée la LFP par l'AC Ajaccio.

Laissez-nous d'abord vous préciser un certain nombre de faits importants.

- Nos clubs, supporters, joueurs, personnel sportif et administratif, ont vécu et vivent cette pandémie en symbiose avec la nation et ont joué leur rôle, à leur petite mesure, pour soutenir ceux qui souffrent et ceux qui ont combattu la maladie en première ligne.
- Comme tous les habitants de notre pays, nous sommes à la fois soucieux de voir notre pays reprendre ses activités et préoccupés par une reprise éventuelle de la pandémie qui réduirait à néant les progrès enregistrés ces dernières semaines.
- Nos clubs ne remettent pas en cause les décisions prises par la LFP le 30 avril à la suite des propos du Premier Ministre prononcés devant l'Assemblée Nationale, décisions qui s'expliquent largement par la situation prévalant à cette date et nous savons très bien qu'il ne paraît plus aujourd'hui réaliste ou possible de pouvoir organiser les 201 matchs restants de la saison régulière des Ligues 1 et 2.

En revanche, nous estimons que la partie de ces décisions concernant les play-offs et barrages L1-L2 doit être réexaminée à la lumière d'un certain nombre de faits.

- Si la vigilance face à la pandémie demeure essentielle, la situation sanitaire du pays, même fragile, s'est très sensiblement améliorée.

- Les mesures de déconfinement mises en œuvre depuis le 11 mai et celles évoquées pour l'après 2 juin sont substantielles en faveur de la reprise d'une partie du système éducatif, de l'activité économique, des transports publics, la perspective de la levée de la limite des 100 kilomètres, la préparation de la saison touristique estivale et des vacances de nos concitoyens, la réouverture sous conditions des lieux de vie sociale, de culte, des parcs et de loisirs tels que le Puy du Fou, etc...
- En matière de football, tous les clubs français planifient activement la préparation de la saison 2020-2021 et pour certains d'entre eux la fin de la saison 2019-2020 au niveau national et européen. De nombreux matchs amicaux sont en cours d'organisation et déjà planifiés entre juillet et août sur la base de l'espoir et de la conviction que les tendances actuelles d'amélioration se poursuivront.
- De plus, nos clubs soutiennent totalement votre initiative exprimée dès le 30 avril d'organiser les trois finales des Coupes de France masculine et féminine (et demi-finales pour cette dernière), et de la Coupe de la Ligue de la saison 2019-2020. Cette organisation même à huis clos et dans les conditions sanitaires protégeant tous les acteurs représentera pour tout le football français un moment fort après le traumatisme que notre société a vécu et vit encore.

La perspective de ces finales apporte aussi la démonstration que les propos du Premier Ministre le 28 avril, « la saison 2019-2020 de sports professionnels, notamment celle de football, ne pourra pas reprendre », ne sont pas d'une portée absolue et doivent être compris comme interdisant la saison régulière seulement, ce qui est de fait logique.

X X X

Dans ce cadre, nos clubs vous demandent d'organiser les play-offs et barrages L1-L2 sur les mêmes principes d'organisation en cours d'élaboration par la FFF pour les cinq matchs mentionnés plus haut – bien sûr seulement si ceux-ci ont finalement lieu – et nous acceptons par avance toutes les contraintes sanitaires, de confinement éventuel des équipes, tests et examens médicaux, de limitation du nombre de personnes, etc., que la FFF décidera pour les finales.

En termes de calendrier, nous vous proposons d'organiser ces quatre matches de play-offs et de barrages L1-L2 (voire trois seulement si le barrage L1-L2 peut se dérouler sur une seule rencontre) dans la seconde quinzaine de juillet.

Cette période donnerait aux quatre clubs un temps suffisant pour préparer leurs effectifs respectifs dans la perspective de la reprise prévue le 23 août, en fonction des résultats de ces play-offs-barrages.

Ces matchs devraient logiquement se jouer avec les seuls effectifs de la saison 2019-2020 pour respecter l'éthique sportive.

Des solutions légales pour les questions contractuelles des joueurs concernés pourront être trouvées comme pour les clubs engagés dans les finales de coupes et les matchs restant des compétitions

européennes 2019-2020 et sur la base des Recommandations émises le 6 avril dernier par la FIFA en la matière.

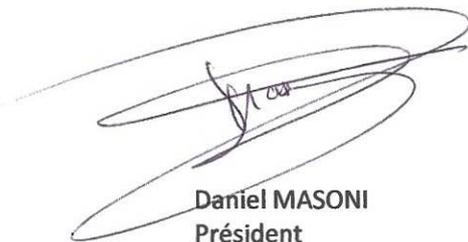
Enfin et à notre sens, l'organisation de ces play-offs-barrages L1-L2 ne contredirait pas les orientations que vous avez décidées pour le football français pour les montées-descentes, respecterait complètement l'Article 519 des Règlements de la LFP, pourrait, comme pour les finales, largement se justifier par la nature et les enjeux spécifiques du football professionnel et contribuerait à l'apaisement.

Nos clubs font confiance à votre sens de la justice et aussi votre souci permanent de la défense des intérêts supérieurs du football français et nous restons à votre disposition.

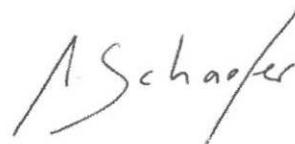
Avec l'espoir d'une réponse positive, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.



Christian LECA
Président



Daniel MASONI
Président



Ahmet SCHAEFER
Président

Copie : Mme Nathalie BOY DE LA TOUR
Présidente de la LFP